



Mûr-de-Bretagne, le 15 janvier 2018

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Inauguration du Filet Sécurité Bretagne : Vers la fin de la fragilité électrique de la Bretagne

Ce 15 janvier 2018, Jean-Yves Le Drian, ministre de l'Europe et des Affaires étrangères, ancien président de la Région Bretagne, Brune Poirson, secrétaire d'Etat à la Transition écologique et solidaire, et François Brottes, président du Directoire de RTE, ont inauguré le Filet Sécurité Bretagne. Cette ligne électrique souterraine de 76 kilomètres à 225 000 volts, reliant Lorient (Morbihan) à Saint-Brieuc (Cotes-d'Armor), marque une étape clé de la sécurisation de l'alimentation électrique de la Bretagne. Elle contribuera également à accueillir les futures énergies renouvelables, essentielles à la réussite de la transition énergétique engagée en France et en Europe. Avec l'inauguration du Filet Sécurité Bretagne, RTE, entreprise de service public, poursuit le développement de la performance du réseau pour rendre l'électricité plus sûre, plus économique et plus propre.

Le Filet Sécurité Bretagne va permettre de sécuriser l'alimentation de la Bretagne, région historiquement fragile en raison de la croissance de sa consommation électrique ces dix dernières années, d'un déficit de production d'électricité et d'une situation péninsulaire. Il permettra de faciliter l'intégration des énergies renouvelables, notamment celles produites par les futurs parcs en mer de l'ouest de la France (Saint-Brieuc, Saint-Nazaire, Groix et Belle-Ile-en-Mer). Cette nouvelle ligne contribuera également à développer l'attractivité économique de la Bretagne, en sécurisant l'approvisionnement électrique de ses bassins d'activité.

Long de 76 kilomètres, le Filet Sécurité Bretagne constitue la plus grande ligne électrique souterraine à 225 000 volts de France. Formé de 3 câbles à 225 000 volts et deux 2 câbles de fibre optique, il a nécessité l'aménagement des postes électriques de Calan (près de Lorient - Morbihan), de Plaine-Haute (près de Saint-Brieuc – Côtes-d'Armor) et de Mûr-de-Bretagne (Côtes-d'Armor).

Le tracé de la ligne, à 75% en terres agricoles, est le résultat d'une concertation innovante menée très en amont avec le monde agricole.

Pour préserver l'environnement, de nombreuses mesures de compensation et d'évitement ont été prises par RTE, dont le reboisement de 9000 m² ou encore l'évitement d'un site Natura 2000 dans le Morbihan (rivière Sarre).

A l'image du Filet Sécurité Provence-Alpes-Côtes-d'Azur, inauguré en 2015, qui a mis un terme à la fragilité électrique de la PACA, le Filet Sécurité Bretagne caractérise le projet industriel de RTE destiné à :

- renforcer la sécurité d'alimentation électrique de la France,
- adapter le réseau de transport d'électricité aux nouvelles sources de production et usages de l'électricité,
- numériser le réseau pour développer ses performances et faire de RTE le 1^{er} réseau électrique et numérique d'Europe.

D'un montant de 120 millions d'euros, financés par RTE, le Filet Sécurité Bretagne s'inscrit dans le cadre du Pacte électrique breton, signé en 2010 par l'Etat, la Région Bretagne, RTE, l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH) et l'ADEME. Le Pacte électrique breton vise à maîtriser la demande en électricité, développer les énergies renouvelables et sécuriser l'alimentation électrique de la Bretagne.

RTE, Réseau de Transport d'Électricité, est une entreprise de service. Notre mission fondamentale est d'assurer à tous nos clients l'accès à une alimentation électrique économique, sûre et propre. RTE connecte ses clients par une infrastructure adaptée et leur fournit tous les outils et services qui leur permettent d'en tirer parti pour répondre à leurs besoins, dans un souci d'efficacité économique, de respect de l'environnement et de sécurité d'approvisionnement en énergie. À cet effet, RTE exploite, maintient et développe le réseau à haute et très haute tension. Il est le garant du bon fonctionnement et de la sûreté du système électrique. RTE achemine l'électricité entre les fournisseurs d'électricité (français et européens) et les consommateurs, qu'ils soient distributeurs d'électricité ou industriels directement raccordés au réseau de transport. 105 000 km de lignes comprises entre 63 000 et 400 000 volts et 50 lignes transfrontalières connectent le réseau français à 33 pays européens, offrant ainsi des opportunités d'échanges d'électricité essentiels pour l'optimisation économique du système électrique. RTE emploie 8 500 salariés.